

Recensement en bref

Les langues autochtones au Canada



Langue, Recensement de la population de 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Plus de 60 langues autochtones déclarées en 2011

Le Recensement de la population de 2011 a permis de dénombrer plus de 60 langues autochtones regroupées en 12 familles linguistiques distinctes, ce qui démontre la diversité des langues autochtones au Canada¹.

Selon le Recensement de 2011, presque 213 500 personnes ont déclaré une langue maternelle autochtone et près de 213 400 personnes ont déclaré parler une langue autochtone le plus souvent ou régulièrement à la maison^{2,3}.

La plus grande famille de langues autochtones est la famille des langues algonquiennes

La famille de langues autochtones comptant le plus grand nombre de personnes était la famille des langues algonquiennes. Au total, 144 015 personnes ont déclaré une langue maternelle appartenant à cette famille linguistique ([tableau 1](#)). Les langues algonquiennes les plus souvent déclarées en 2011 à titre de langues maternelles étaient les langues cries⁴ (83 475), l'oïjibwé (19 275), l'innu/le montagnais (10 965) et l'oïji-cri (10 180).

Les personnes qui ont déclaré avoir une langue maternelle appartenant à la famille des langues algonquiennes vivaient un peu partout au Canada. Par exemple, les personnes ayant une des langues cries comme langue maternelle vivaient principalement en Saskatchewan, au Manitoba, en Alberta ou au Québec. Les personnes ayant comme langue maternelle l'oïjibwé ou l'oïji-cri vivaient principalement en Ontario ou au Manitoba, tandis que celles dont la langue maternelle était l'innu/le montagnais ou l'atikamekw (5 915) vivaient principalement au Québec.

Sont également incluses dans la famille des langues algonquiennes les personnes ayant déclaré le mi'kmaq (8 030), qui vivaient principalement en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick, et les personnes ayant déclaré avoir comme langue maternelle le pied-noir (3 250), qui vivaient principalement en Alberta.

-
1. Les données spécifiques aux Autochtones et à la capacité de parler une langue autochtone de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 seront diffusées et accessibles en 2013.
 2. Les chiffres relatifs à la langue maternelle et à la langue parlée à la maison dans le présent document comprennent la réponse unique d'une langue autochtone ainsi que des réponses multiples incluant une langue autochtone en plus de l'anglais et/ou du français. Voir l'[Encadré Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.
 3. En 2011, un total de 31 réserves indiennes et d'établissements indiens ont été « partiellement dénombrés ». Le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et dans certains établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme, ou encore, a été impossible à cause de désastres naturels (plus précisément les incendies de forêt au nord de l'Ontario). Aucune donnée ne sont incluses dans les totalisations du Recensement de 2011 pour ces 31 réserves indiennes et établissements indiens. Par conséquent, les chiffres pour certaines langues autochtones peuvent être sous-estimés.
 4. Les langues cries comprennent les catégories suivantes : cri non déclaré ailleurs (ce qui renvoie à ceux qui ont déclaré « cri »), moskégon (cri des marais), cri des plaines, cri des bois, ainsi qu'une catégorie portant le nom de « cri non inclus ailleurs » (ce qui comprend le cri de Moose, cri de l'Est – dialecte du Nord et le cri de l'Est – dialecte du Sud). Pour obtenir les chiffres de ces cinq catégories de langues en particulier, voir les [tableaux thématiques](#) sur la langue.

Les langues inuites et athapascanes sont elles aussi fréquemment déclarées

Les langues inuites et athapascanes se trouvaient au deuxième rang (35 500) et au troisième rang (20 700) des familles linguistiques ayant les plus grands effectifs en 2011.

L'inuktitut (34 110) était de loin la langue maternelle la plus fréquemment déclarée dans la famille des langues inuites. Les personnes ayant déclaré l'inuktitut comme langue maternelle résidaient principalement au Nunavut ou au Québec.

Dans la famille des langues athapascanes, le déné (11 860) était le plus fréquemment déclaré en tant que langue maternelle. Près de 71 % des personnes ayant déclaré le déné comme langue maternelle vivaient en Saskatchewan.

Les neuf autres familles de langues autochtones représentaient environ 6 % de la population ayant déclaré une langue maternelle autochtone. Cinq de ces familles (langues salishennes, tsimshennes et wakashanes, kutenai et haïda) se trouvaient principalement en Colombie-Britannique. Cette province regroupe plus de 30 langues maternelles autochtones différentes, la plupart déclarées par moins de 1 000 personnes chacune.

Le mitchif, langue traditionnelle des Métis, a été déclaré comme langue maternelle par 640 personnes vivant principalement en Saskatchewan, au Manitoba ou en Alberta.

Les langues cries, l'inuktitut et l'oïjwé sont les langues autochtones les plus fréquemment déclarées

Malgré la diversité des langues autochtones au Canada, trois d'entre elles (les langues cries, l'inuktitut et l'oïjwé) représentaient près des deux tiers de la population ayant pour langue maternelle une langue autochtone. Les dix langues autochtones les plus souvent déclarées représentaient près de 90 % de la population ayant pour langue maternelle une langue autochtone.

Tableau 1 Population de langue maternelle autochtone selon la famille linguistique, les principales langues au sein de ces familles et leurs principales concentrations provinciales et territoriales, Canada, 2011

Familles linguistiques autochtones et principales langues	Principale concentration provinciale et territoriale ¹	Population ²
Langues algonquiennes	Manitoba (24,7 %), Québec (23,0 %)	144 015
Langues cries ³	Saskatchewan (28,8 %), Manitoba (24,0 %), Alberta (21,9 %) et Québec (18,5 %)	83 475
Oïjwé ³	Ontario (46,3 %) et Manitoba (44,3 %)	19 275
Innu/montagnais ³	Québec (80,9 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (18,7 %)	10 965
Oji-cri ³	Manitoba (69,1 %) et Ontario (30,7 %)	10 180
Mi'kmaq ³	Nouvelle-Écosse (60,2 %) et Nouveau-Brunswick (27,5 %)	8 030
Atikamekw ³	Québec (99,9 %)	5 915
Pied-noir ³	Alberta (97,5 %)	3 250

(suite à la page suivante)

Tableau 1 Population de langue maternelle autochtone selon la famille linguistique, les principales langues au sein de ces familles et leurs principales concentrations provinciales et territoriales, Canada, 2011 (suite)

Familles linguistiques autochtones et principales langues	Principale concentration provinciale et territoriale ¹	Population ²
Langues inuites	Nunavut (61,6 %) et Québec (31,3 %)	35 500
Inuktitut ³	Nunavut (63,1 %) et Québec (32,3 %)	34 110
Langues athapascanes	Saskatchewan (40,5 %) et Territoires du Nord-Ouest (22,7 %)	20 700
Déné ³	Saskatchewan (70,6 %) et Alberta (15,2 %)	11 860
Tlicho (flanc-de-chien)	Territoires du Nord-Ouest (96,2 %)	2 080
Esclave, n.d.a.	Territoires du Nord-Ouest (85,9 %)	1 595
Porteur	Colombie-Britannique (98,0 %)	1 525
Langues siouennes	Alberta (76,9 %) et Manitoba (16,6 %)	4 425
Stoney ³	Alberta (99,5 %)	3 155
Dakota	Manitoba (62,5 %) et Alberta (21,6 %)	1 160
Langues salishennes	Colombie-Britannique (98,0 %)	2 950
Shuswap (secwepemctsin)	Colombie-Britannique (97,0 %)	675
Halkomelem	Colombie-Britannique (98,2 %)	570
Langues tsimshennes	Colombie-Britannique (98,1 %)	1 815
Gitksan	Colombie-Britannique (98,9 %)	925
Nisga'a	Colombie-Britannique (96,7 %)	615
Langues wakashanes	Colombie-Britannique (95,3 %)	1 075
Kwakiutl (kwak'wala)	Colombie-Britannique (98,0 %)	495
Nootka (nuu-chah-nulth)	Colombie-Britannique (90,6 %)	320
Langues iroquoiennes	Ontario (82,7 %) et Québec (10,6 %)	1 040
Mohawk	Ontario (73,4 %) et Québec (18,3 %)	545
Mitchif	Saskatchewan (40,6 %), Manitoba (26,6 %) et Alberta (11,7 %)	640
Tlingit	Yukon (84,6 %) et Colombie-Britannique (11,5 %)	130
Kutenai	Colombie-Britannique (100 %)	100
Haïda	Colombie-Britannique (93,3 %)	75
Langues autochtones, n.i.a.	Colombie-Britannique (43,6 %) et Ontario (30,2 %)	1 010
Population de langue maternelle autochtone totale (réponses uniques et multiples)	Québec (20,9 %), Manitoba (17,7 %) et Saskatchewan (16,0 %)	213 490

N.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ».

N.i.a. signifie « non inclus ailleurs ».

Notes :

- En 2011, il y avait 31 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés dans les provinces suivantes : Québec (6), Ontario (20), Manitoba (2), Saskatchewan (1), Alberta (1) et Colombie-Britannique (1). Aucune donnée ne sont incluses dans les chiffres et les totalisations du Recensement de 2011 pour ces 31 réserves indiennes et établissements indiens.
- La somme des chiffres pour les langues d'une famille ne correspond pas au total de la famille linguistique parce que seules les langues principales sont indiquées.
- Une des dix langues maternelles autochtones les plus déclarées au Canada.

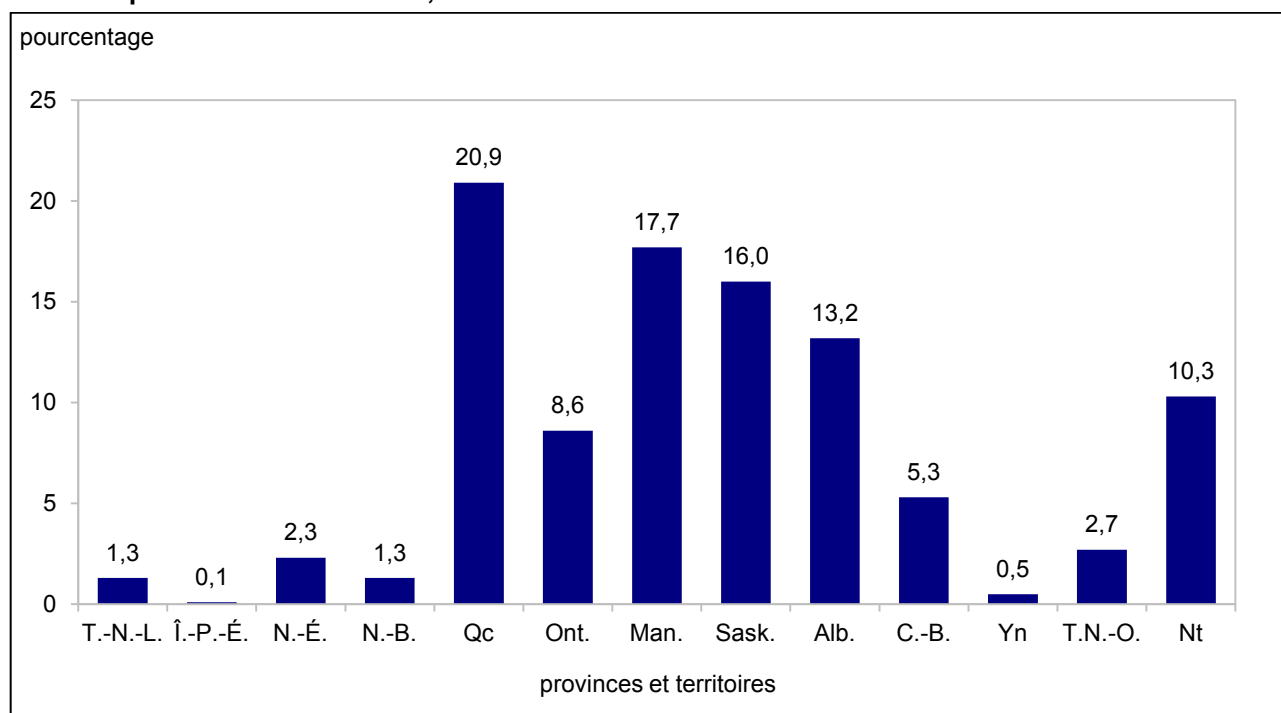
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Environ une personne sur cinq ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone vit au Québec

En 2011, de toutes les personnes qui ont déclaré avoir une langue maternelle autochtone au Canada, les proportions les plus élevées se retrouvaient au Québec (20,9 %), au Manitoba (17,7 %) et en Saskatchewan (16,0 %) ([figure 1](#)).

Au Québec, les langues autochtones les plus fréquemment déclarées comme langues maternelles étaient les langues criées, l'inuktitut, l'innu/le montagnais et l'atikamekw. Les principales langues maternelles autochtones déclarées au Manitoba étaient les langues criées, l'ojobwé et l'oji-cri. En Saskatchewan, les langues criées et le déné étaient les langues les plus souvent déclarées.

Figure 1 Distribution en pourcentage de la population de langue maternelle autochtone, provinces¹ et territoires, 2011



Note :

1. En 2011, il y avait 31 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés dans les provinces suivantes : Québec (6), Ontario (20), Manitoba (2), Saskatchewan (1), Alberta (1) et Colombie-Britannique (1). Aucune donnée ne sont incluses dans les chiffres et les totalisations du Recensement de 2011 pour ces 31 réserves indiennes et établissements indiens.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

La majorité des personnes déclarant une langue maternelle autochtone parlent cette langue à la maison

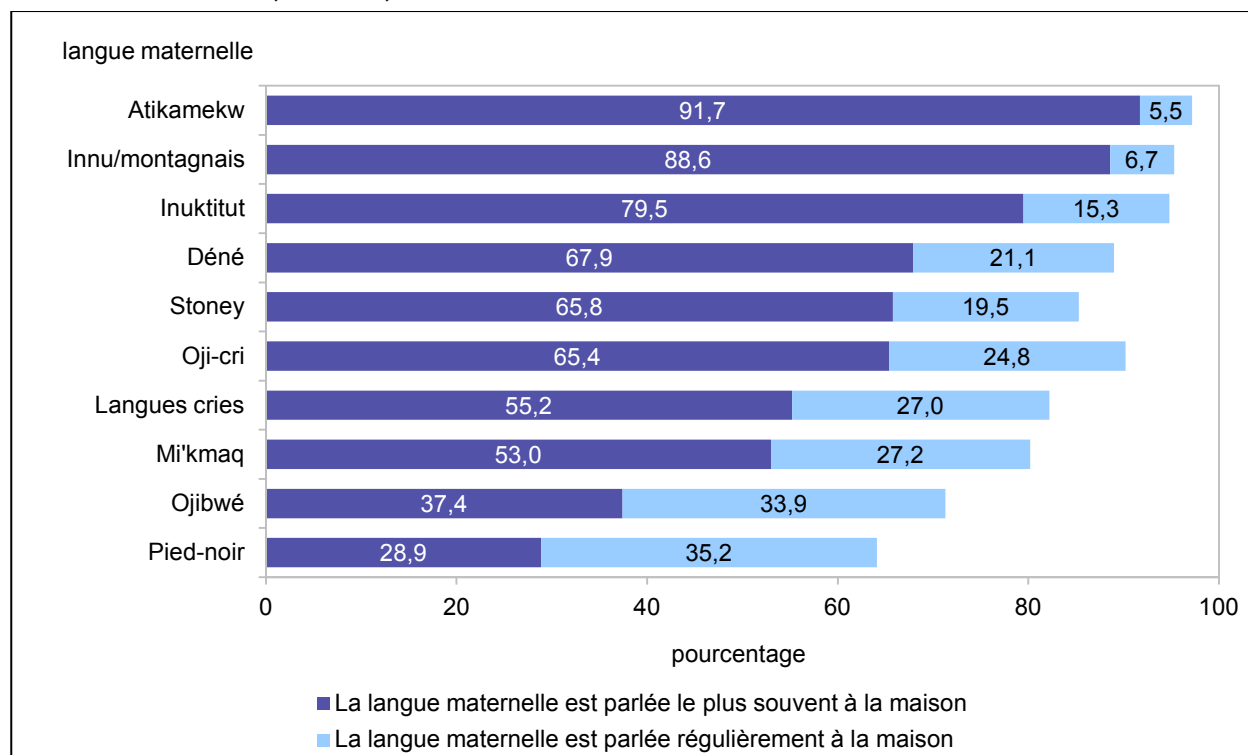
Parmi la population ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone, 82,2 % des personnes ont également déclaré parler cette langue à la maison : 58,1 % parlaient cette langue le plus souvent alors que 24,1 % parlaient cette langue régulièrement en plus de celle qu'elles parlaient le plus souvent.

Ces proportions diffèrent parmi les dix langues maternelles autochtones les plus fréquemment déclarées.

Par exemple, des quelque 6 000 personnes qui ont déclaré avoir comme langue maternelle l'atikamekw, 97,2 % parlaient cette langue à la maison (91,7 % le plus souvent et 5,5 % régulièrement). De même, environ 95 % des personnes dont les langues maternelles étaient l'innu/le montagnais ou l'inuktitut, et environ 90 % de celles dont les langues maternelles étaient l'oji-cri ou le déné, parlaient ces langues le plus souvent ou régulièrement à la maison ([figure 2](#)).

Bien que certaines personnes qui ont déclaré avoir une langue maternelle autochtone n'aient pas déclaré parler cette langue le plus souvent à la maison, bon nombre d'entre elles parlaient tout de même cette langue régulièrement à la maison. Par exemple, 28,9 % des personnes dont la langue maternelle était le pied-noir ont déclaré parler cette langue le plus souvent à la maison, tandis que 35,2 % ont déclaré parler cette langue régulièrement, en plus de celle qu'elles parlaient le plus souvent.

Figure 2 Proportion de la population dont la langue maternelle est l'une des dix langues autochtones les plus déclarées qui parlent leur langue le plus souvent ou régulièrement à la maison, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

La plupart des autres langues maternelles autochtones ne sont pas les langues principales parlées à la maison

Parmi les quelque 50 autres langues autochtones⁵, la plupart étaient parlées à la maison par 30 % à 60 % des personnes qui les ont déclarées comme langues maternelles. Elles étaient en général parlées régulièrement à la maison en plus de la langue principale (comme l'anglais ou le français). Toutefois, certaines exceptions sont dignes de mention. Par exemple, 90,2 % des personnes ayant déclaré le naskapi et 54,8 % des personnes ayant déclaré le tlicho (flanc-de-chien) comme langue maternelle les parlaient le plus souvent à la maison.

L'utilisation des langues autochtones à la maison diffère selon le lieu de résidence

En 2011, la proportion de personnes ayant une langue maternelle autochtone qui parlaient leur langue à la maison différait selon le lieu de résidence. Plus particulièrement, les personnes étaient plus susceptibles de parler leur langue maternelle autochtone à la maison lorsqu'elles vivaient dans une subdivision de recensement (SDR)⁶ ayant une proportion élevée de la population dont la langue maternelle était une langue autochtone.

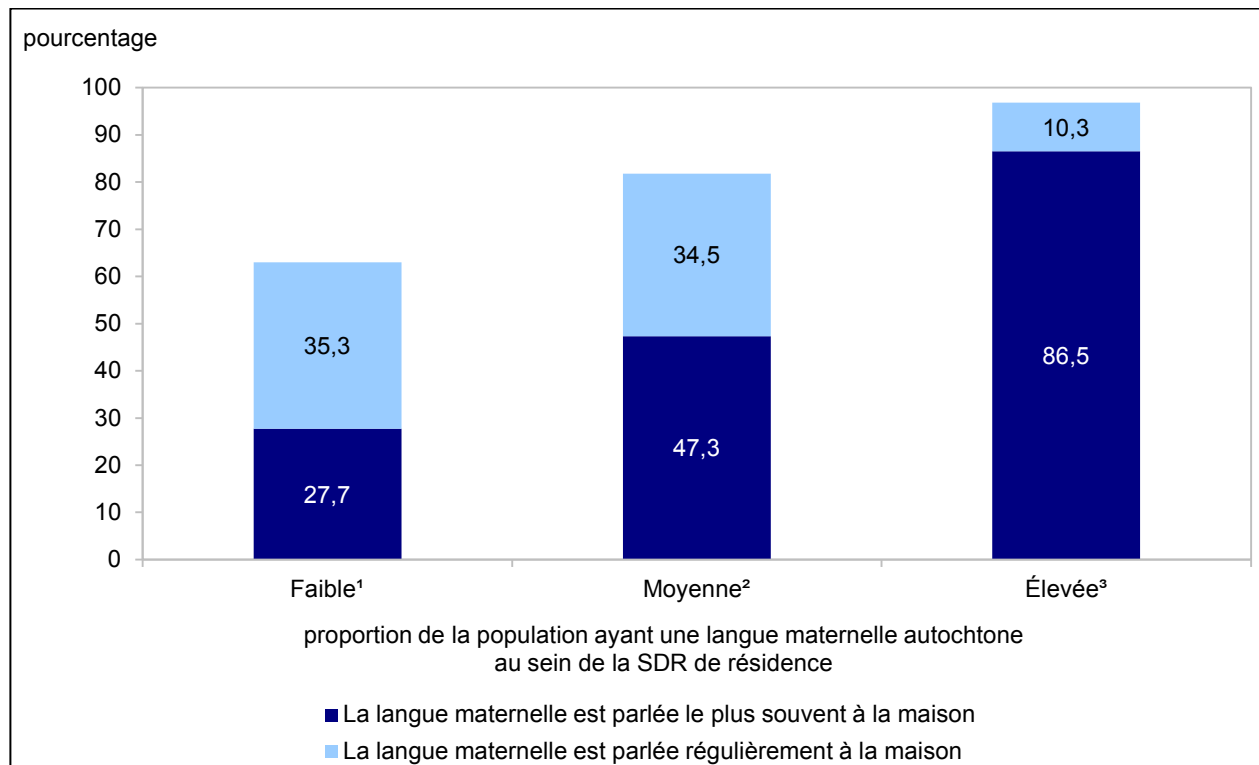
Dans les SDR ayant des proportions élevées de personnes ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone, la plupart (96,8 %) des personnes ayant une langue maternelle autochtone parlaient cette langue à la maison (86,5 % le plus souvent et 10,3 % régulièrement) ([figure 3](#)).

À l'inverse, les personnes étaient moins susceptibles de parler leur langue maternelle autochtone à la maison dans les SDR affichant des proportions faibles de personnes ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone. Dans ces SDR, 63,0 % des personnes ayant une langue maternelle autochtone ont déclaré parler leur langue à la maison (27,7 % le plus souvent et 35,3 % régulièrement).

5. Ces quelque 50 autres langues autochtones ont été déclarées par moins de 3 000 personnes chacune.

6. La subdivision de recensement (SDR) correspond à une municipalité ou une région jugée équivalente à une municipalité. Les réserves indiennes et établissements indiens sont également inclus dans la définition d'une subdivision de recensement. Pour avoir une définition complète, voir l'[Encadré Concepts et définitions](#).

Figure 3 Proportion de la population parlant leur langue maternelle autochtone le plus souvent ou régulièrement à la maison selon la proportion que représente la population ayant une langue maternelle autochtone au sein de la subdivision de recensement (SDR) de résidence, Canada, 2011



Notes :

1. Une proportion « faible » de personnes ayant une langue maternelle autochtone inclut les proportions de 0 % à 29 %.
2. Une proportion « moyenne » de personnes ayant une langue maternelle autochtone inclut les proportions de 30 % à 69 %.
3. Une proportion « élevée » de personnes ayant une langue maternelle autochtone inclut les proportions de 70 % à 100 %.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Les personnes qui parlent une langue autochtone n'ont pas toutes une langue autochtone comme langue maternelle

En 2011, près de 213 400 personnes ont déclaré parler une langue autochtone à la maison. Bien que 82,2 % d'entre elles aient déclaré cette même langue autochtone comme leur langue maternelle, les autres 17,8 % ont déclaré une langue maternelle différente, par exemple, le français ou l'anglais.

Parmi presque 38 000 personnes qui parlaient une langue autochtone à la maison et qui ont déclaré une langue maternelle différente, 23,5 % parlaient une langue autochtone le plus souvent à la maison tandis que les autres 76,5 % parlaient une langue autochtone régulièrement en plus de la langue parlée le plus souvent à la maison.

Les langues cries (38,5 %), l'o'jibwé (14,8 %), l'inuktitut (7,1 %), l'o'ji-cri (3,7 %) et le mi'kmaq (3,5 %) étaient les langues parlées à la maison les plus déclarées chez les quelque 38 000 personnes qui parlaient une langue autochtone à la maison, mais qui ont déclaré une langue différente comme langue maternelle.

Les personnes âgées de 34 ans ou moins étaient plus susceptibles de déclarer parler une langue autochtone à la maison qui était différente de leur langue maternelle. Plus précisément, c'était plus fréquent chez les enfants d'âge scolaire (âgés de 5 à 14 ans) qui avaient peut-être appris une langue autochtone comme langue seconde à l'école.

Encadré Concepts et définitions

Autres noms des langues autochtones : Certaines langues autochtones sont connues ou désignées sous plusieurs noms. Par exemple, le tlicho est également connu sous le nom de flanc-de-chien et le nootka sous le nom de nuu-chah-nulth. Les autres noms proviennent de diverses sources. Ces sources peuvent notamment inclure des locuteurs qui ont plus d'un nom pour leur langue, des groupes voisins peuvent utiliser différents noms pour la langue, ou les noms ont été attribués par des personnes à l'extérieur du groupe linguistique avant que le nom utilisé par les locuteurs soit connu.

Subdivision de recensement (SDR) : Une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire du Canada.

Langue parlée à la maison : Langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison ou de façon régulière (en plus de la langue parlée le plus souvent) au moment du recensement.

Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés : En 2011, un total de 31 réserves indiennes et d'établissements indiens ont été « partiellement dénombrés ». Le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et dans certains établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme, ou encore, a été impossible à cause de désastres naturels (plus précisément les incendies de forêt au nord de l'Ontario). La collecte a été menée plus tard dans les 13 réserves indiennes et établissements indiens où le dénombrement a été impossible, à cause d'incendies de forêt au nord de l'Ontario, au moment de la collecte. Aucune données ne sont incluses dans les totalisations du Recensement de 2011 pour ces 31 réserves indiennes et établissements indiens. Par conséquent, les chiffres relatifs à certaines langues autochtones peuvent être sous-estimés.

Langue maternelle : Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur les langues autochtones au Canada se trouvent dans les [Faits saillants en tableaux](#), n° 98-314-X2011002 au catalogue, [Tableaux thématiques](#), n°s 98-314-X2011016 à 98-314-X2011021, n°s 98-314-X2011030 à 98-314-X2011042 et n°s 98-314-X2011047 à 98-314-X2011050 au catalogue, le [Profil du recensement](#), n° 98-316-X au catalogue, ainsi que dans le nouveau produit du recensement [Série « Perspective géographique »](#), n° 98-310-X2011004 au catalogue.

Des [cartes thématiques](#) portant sur les langues autochtones au Canada sont offertes pour diverses régions géographiques.

Note aux lecteurs

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2011 tout en maintenant la qualité des résultats, on applique une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit du recensement à un autre, comme le document analytique, les faits saillants en tableaux et les tableaux thématiques.

Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par Stéphanie Langlois et Annie Turner, de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, avec la collaboration des membres du personnel de la Division de la statistique sociale et autochtone, du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division des opérations du recensement, de la Division de la diffusion et de la Division des communications de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visitez notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 98-314-X2011003 au catalogue est offert gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte de Statistique Canada](http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm) (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

Octobre 2012

N° 98-314-X2011003 au catalogue

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.